# Règlement de la promotion

"Bonne rentrée à tous"

# I. Objet du Règlement de la promotion

Ce Règlement est défini par les conditions de participation à la promotion: "Bonne rentrée à tous", nommée ci-après la campagne promotionnelle.

#### II. Organisateur de la campagne promotionnelle

L'Organisateur de la compagnie promotionnelle est FAKRO FRANCE, au siège social Impasse des Coutures Z.I. Sud 77200 TORCY nomé ci-après l'organisateur

# III. Participants

Le participant c'est chaque personne qui, durant la période **du 07.09.2018 au 31.10.2018**, sous les conditions mentionnées dans ce règlement, fera des achats des stores occultants ARF sur la e-boutique <a href="http://shop.fakro.fr/fr">http://shop.fakro.fr/fr</a>. Pour chaque store acheté, sera accordée une réduction de 10% . Pour obtenir la réduction lors de l'achat en ligne, vous devez vous être enregistré à la e-boutique FAKRO et être connecté à votre compte pendant votre achat.

#### IV. La durée et le lieu de la campagne promotionnelle

- 1. La campagne promotionnelle dure du du 07.09.2018 au 31.10.2018.
- 2. Le lieu de la campagne promotionnelle est la boutique en ligne FAKRO sous l'adresse <a href="http://shop.fakro.fr/fr">http://shop.fakro.fr/fr</a> de 00:00h le 07.09.2018 à 23:59h le 31.10.2018.

#### V. Produits promotionnels FAKRO

1. Les produits concernés par la promotion sont les stores occultants ARF pour le fenêtres de toit.

# VI. Règles et conditions de participation

- 1. Le retour des produits achetés dans la promotion est possible selon les conditions générales disponibles (voir l'onglet <a href="http://shop.fakro.fr/fr/page/return">http://shop.fakro.fr/fr/page/return</a>).
- 2. Un participant peut acheter autant de produits promotionnels FAKRO qu'il le souhaite.